

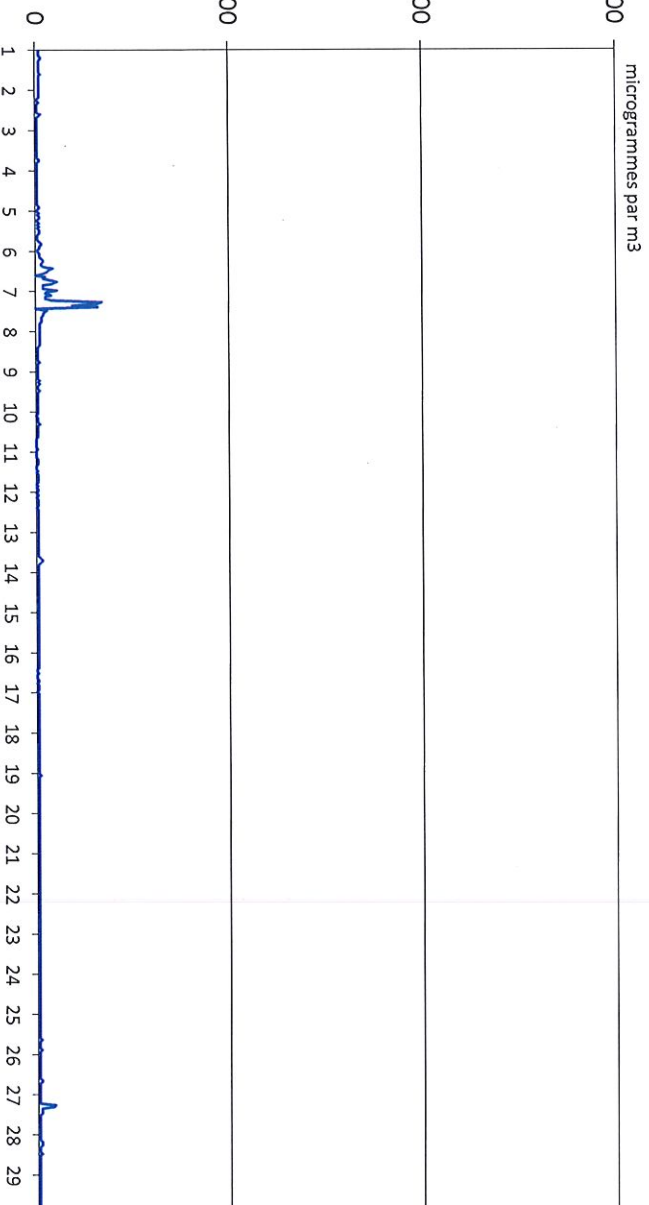
Quillebeuf place du Phare
 Dioxyde de soufre - Evolution des moyennes horaires

300 microgrammes par m³
 Seuil de recommandations aux personnes sensibles

Le dioxyde de soufre SO₂, provient de certains procédés industriels et de la combustion des fuels et des charbons (en brûlant, ces combustibles libèrent le soufre qu'ils contiennent et celui-ci se combine alors avec l'oxygène pour former le SO₂).

Les principales sources de SO₂ sont ainsi les centrales thermiques, les chaufferies industrielles, les raffineries et sites pétrochimiques et les ateliers de fabrication d'acide sulfurique.

Le SO₂ est un irritant des muqueuses, de la peau et des voies respiratoires supérieures.



Pour plus d'information :

Internet : www.atmonormandie.fr

Serveur vocal : 02.35.71.35.71

Tel : 02.35.07.94.30

<p>Février 2020</p> <p>Moyenne : 1 µg/m³</p> <p>Maximum horaire : 34 µg/m³ le 7 février 2020 à 7 heures TU</p> <p>Nombre de dépassements de 300 µg/m³ : 0</p>
